

LES ENQUÊTES DE L'INED

■ VIRAGE OUTRE-MER ■

Synthèse des 1^{ers} résultats de l'enquête sur les violences envers les femmes dans les espaces publics, au travail et dans les couples en Guadeloupe

<https://viragedom.site.ined.fr/>



À l'instar de l'enquête *Violences et rapports de genre (Virage)* dans l'hexagone de 2015, l'objectif central de l'enquête *Virage dans les Outre-mer* est de mesurer, pour les femmes et les hommes, les faits de violences verbales, psychologiques, physiques et sexuelles.

Ces faits concernent d'une part, les violences vécues au sein de la sphère conjugale, au travail et dans les espaces publics au cours des 12 derniers mois et, d'autre part, celles vécues durant toute la vie dans ces mêmes sphères ainsi que dans la sphère familiale et durant les études.

La collecte a été réalisée par téléphone en Guadeloupe du 22 janvier au 13 décembre 2018 auprès d'un échantillon représentatif de 2014 femmes et 795 hommes de 20 à 69 ans. Les premiers résultats présentés ici concernent les violences exercées à l'encontre des femmes dans les 12 derniers mois précédant l'enquête.

Violences dans les lieux publics

Près d'une femme sur dix confrontée à des faits de harcèlement lors de ses déplacements dans les lieux publics...

Dans les lieux publics guadeloupéens les femmes sont les cibles de harcèlement sexiste et sexuel. Les faits déclarés les plus courants sont les sifflements ou interpellations sous un prétexte de drague qui concernent la moitié des femmes (48 % soit 2 fois plus que dans l'hexagone). 8 % des femmes déclarent avoir subi des propositions sexuelles insistantes malgré leur refus (contre 1 % seulement dans l'hexagone), dont plus des deux tiers plusieurs fois. Ce sont des actes et des comportements qui dérangent fortement, 41 % des victimes les considérant comme graves. Les agressions sexuelles sont plus rares : 1 femme sur 30 (soit 3 %) déclare avoir été touchée au moins une fois dans l'année aux seins ou aux fesses, ou coincée et embrassée de force.



... principalement dans la rue, en journée et dans un contexte de forte interconnaissance

La majorité des faits de violences déclarés par les femmes se sont déroulés en journée, dans des lieux fréquentés régulièrement et lorsqu'elles étaient seules. 46 % des victimes se trouvaient dans la rue, 13 % en centre-ville ou dans un centre commercial.

Les auteurs des faits déclarés sont quasi exclusivement des hommes, 9 fois sur 10 agissant seuls. Ils sont beaucoup moins souvent des inconnus par rapport à l'hexagone, notamment en ce qui concerne les propositions sexuelles insistantes (seulement 41 % d'inconnus contre 67 % dans l'hexagone) et les attouchements des seins ou des fesses (52 % d'inconnus contre 85 % dans l'hexagone). Les auteur.e.s de violences verbales ou physiques sont souvent des personnes du voisinage.

Les femmes jeunes, les femmes actives ou étudiantes et les femmes nées dans l'hexagone sont davantage concernées

17 % des femmes jeunes (20-29 ans) ont déclaré avoir reçu des propositions sexuelles insistantes et 8 % avoir été suivies. Les étudiantes déclarent particulièrement du harcèlement de rue ainsi que les femmes actives plus que les femmes inactives. Par ailleurs, 69 % des femmes nées dans l'hexagone déclarent des faits de violences dans les lieux publics contre 57 % des natives de la Guadeloupe. La différence avec les femmes nées dans l'hexagone est notamment significative pour les faits de drague (64 % contre 48 % en moyenne) ou d'insultes (15 % contre 12 %). On peut émettre l'hypothèse que les femmes jeunes comme celles socialisées dans l'hexagone ont une manière d'appréhender les lieux publics qui les rendent plus exposées à ces violences : plus souvent seules, plus souvent le soir, dans des lieux de sociabilité comme des boîtes de nuit, etc.

Violences au travail

Plus d'une femme en emploi sur quatre a connu au moins une forme de violence au travail, principalement des violences psychologiques

La violence au travail est un phénomène significatif en Guadeloupe. Elle touche une femme en emploi sur 3 (31 %), soit sensiblement plus que dans l'hexagone (1 femme sur 5). Les violences psychologiques (notamment critiques injustifiées, intimidations, isolement), déclarées par 24 % des femmes, sont la forme la plus courante. Ce type de violence touche un tiers des femmes cadres (28 %). Les auteur-e-s sont autant des supérieur-e-s hiérarchiques (40 %) que des collègues (41 %).

Une femme sur vingt-cinq est victime de harcèlement sexuel au travail, principalement de ses collègues...

Le harcèlement sexuel, concerne 4 % des femmes en Guadeloupe contre 2,5 % dans l'hexagone. Quant aux violences sexuelles, les tentatives de viol et les viols demeurent rares (0,1 %) mais les agressions sexuelles (attouchements des seins ou des fesses, baisers forcés) concernent près de 2 % des femmes (soit le double de l'hexagone). Les collègues sont les principaux auteurs (48 %), suivis par les usagers, patients, clients (32 %) et enfin les supérieurs hiérarchiques (24 %). La proportion de collègues et de clients auteurs traduit peut-être une ambiance de travail propice à de tels actes et sans doute une méconnaissance de leur caractère délictueux et d'un manque de travail de prévention par les employeurs.

...mais les jeunes femmes et les cadres se déclarent davantage victimes

Le harcèlement sexuel concerne les femmes à tout âge avec un pic à 10 % entre 20 et 29 ans, qui passe à 5 % entre 30-39 ans, mais il touche les femmes

durant toute leur vie professionnelle. Le statut d'emploi des jeunes femmes, davantage précaires, fait sans doute peser sur elles, outre leur jeune âge qui les rend plus souvent vulnérables, des risques plus élevés.

Parmi les catégories d'emploi les plus concernées, les femmes cadres (secteur public et privé) et les femmes des professions intermédiaires administratives de la fonction publique ont plus du double de prévalences de harcèlement sexuel que la moyenne, soit 1 femme sur 10. Les employées du commerce (6 %) sont également davantage victimes que les autres.

Violences dans le couple

Plus du tiers des femmes déclarent avoir subi des violences psychologiques

Les faits de violences psychologiques sont les plus déclarées et concernent plus de 1/3 des femmes (36 %) dont 17 % sont en situation de harcèlement. Ces violences psychologiques sont essentiellement des faits de jalousie (20 %) et de dénigrement (21 %). Les violences physiques touchent 4 % des femmes.

Davantage de faits de violences parmi les séparations récentes

C'est au sein de ces couples qui se sont séparés dans l'année que la proportion de faits de violences est la plus importante. Tous les types de violences doublent, voire triplent : de 34 % pour les femmes en couple, les violences psychologiques passent à 62 % lorsqu'elles se sont séparées durant l'année avant l'enquête ; quant au harcèlement, il passe de 15 % à 38 %. Les violences physiques touchent 9 % des femmes séparées contre 3 % des femmes en couple et les violences sexuelles 7 % d'entre elles contre 2 %.

Près d'une femme sur cinq en situation de violences conjugales...

Pour ces premiers résultats, nous avons essayé d'identifier des profils dits « à risques plus élevés » en créant un indicateur global de violence conjugale qui tient compte du type de violences, de sa fréquence, de la gravité ressentie et en le testant avec un certain nombre de variables (âge, situation matrimoniale, rapport à l'emploi, durée de couple, etc.). L'indicateur global de violences conjugales ainsi élaboré concerne près de 19 % des femmes en Guadeloupe.

...avec une exposition au risque liée à l'âge, l'inactivité, la monoparentalité, le pluripartenariat masculin et les difficultés connues dans l'enfance

L'âge, à relier avec la durée et le type de relation, est une première variable significative. 27 % des femmes de 20-29 ans déclarent des violences conjugales.

L'indicateur de violences conjugales est particulièrement élevé lorsque les femmes sont inactives ; il est alors de 28 %. Le chômage du conjoint semble jouer un rôle également important puisque l'indicateur est de 25 %. La différence de situation face à l'emploi entre les femmes et les hommes au sein du couple peut également être un facteur associé de violences : l'indicateur de violences conjugales s'élève à 31 % lorsque la femme est en emploi et le conjoint au chômage. La situation économique joue un rôle puisque les femmes indiquant que leur situation financière est très difficile sont davantage en situation de violences conjugales que les autres (23 %) ainsi que celles en situation de dettes (29 %).

La monoparentalité est un facteur de vulnérabilité puisque l'indicateur de violences conjugales concerne 26 % des femmes en couple qui sont par ailleurs en situation de monoparentalité contre 19 % pour les autres femmes en couple.

Le pluripartenariat masculin est un facteur associé au risque de subir des violences conjugales. Les femmes qui pensent ou sont sûres que leur conjoint voit une autre femme déclarent des violences dans des proportions nettement plus importantes que les autres : 67 % de violences psychologiques (contre 30 %) et 11 % de violences physiques (contre 3 %).

L'enquête confirme que les difficultés connues dans l'enfance et l'adolescence apparaissent comme des facteurs augmentant le risque de subir des violences conjugales : les violences conjugales s'élèvent à 32 % des femmes ayant déclaré des privations et négligences durant l'enfance et 34 % de celles qui ont été punies ou frappées injustement. De même, l'indicateur est élevé (31 %) pour les femmes ayant eu des conflits très graves avec le père et/ou la mère. Il est de 28 % pour celles qui ont connu un climat de tensions ou de violence entre les parents, ou ont souffert de l'alcoolisme d'un proche.